



FASTFRATE GROUP

À : Tous nos précieux clients
DE : Jay Lee, Vice-président, Analyse d'affaires et ingénierie
DATE : 11 mars 2025
OBJET : **Augmentation de la surtaxe pour le carbone à 3,9 % à compter du 1er avril 2025**

À tous nos précieux clients:

À compter du 1er avril 2025, le gouvernement fédéral canadien augmentera la taxe sur le carbone de 15 \$ de plus par tonne, où nous la verrons passer de 80 \$ la tonne à 95 \$ la tonne, soit une augmentation de 18.75%. Cela fait partie de la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre introduite en 2018.

Des renseignements et des détails sur le point de référence fédéral pour la tarification de la pollution par le carbone se trouvent dans [la Tarification de la pollution par le carbone 2023-2030 du Canada](#).

La recrudescence de la taxe sur le carbone nous touche tous, ce qui entraîne une augmentation des coûts d'exploitation dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement et une augmentation des dépenses des services publics. Pour compenser les dépenses associées à la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre du gouvernement fédéral, à compter du 1er avril 2025, nous augmenterons notre surtaxe pour le carbone à 3,9 % pour tous les envois traités dans notre réseau.

Ce supplément sera clairement indiqué sur votre facture comme un seul article étiqueté Supplément carbone, reflétant l'augmentation.

Dans le cadre de la réduction des émissions de carbone pour aider à compenser l'empreinte carbone croissante, Fastfrate met en œuvre une politique « sans marche au ralenti » avec nos camions, ainsi qu'une utilisation accrue d'une option de transport intermodal plus durable sur le plan environnemental comme principal transport de ligne par rapport à la route.

Si vous avez des questions concernant la surtaxe carbone et les initiatives de Fastfrate visant à réduire l'empreinte carbone, veuillez communiquer avec votre gestionnaire du développement des affaires.

Cordialement,

Jay Lee Vice Président, Analyse d'affaires et ingénierie

CONSOLIDATED FASTFRATE INC.
9701, autoroute 50, Woodbridge (Ontario) L4H 2G4 T 905.893.2600 TF 800.268.1564 F 905.893.1519